



EXPLOITATION DE L'USINE D'INCINÉRATION DES ORDURES MÉNAGERES ET DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE PLANGUENOUL – AVENANT N° 4

Par un marché public ayant pris effet le 1er novembre 2015 pour une durée de huit ans, KERVAL a confié à SUEZ des prestations portant sur l'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères et de valorisation énergétique de Planguenoul, ci-après « l'UVED ».

Le présent avenant s'inscrit dans le contexte d'évolution du cadre réglementaire dit de Loi AGECE pour le « contrôle des déchets entrants et leur traçabilité ». Le Décret n° 2021-345 du 30 mars 2021 régit les conditions de contrôle par vidéo des déchargements de déchets non dangereux non inertes dans les installations d'incinération à compter de 2022.

NATURE ET MONTANT DES TRAVAUX

Montant des études, équipements et travaux :

- De contrôle vidéo : 67 780€ HT d'investissement
- De traçabilité : 11 093€ HT d'investissement

Maintenance associée aux nouveaux équipements, applicable au 01/01/2023 :

- De contrôle vidéo : 1 000€ HT/an de maintenance réglementaire
- De traçabilité : 680€ HT/an de maintenance réglementaire

SUEZ assure la maîtrise d'ouvrage des travaux, et assume l'entière responsabilité de leur parfaite exécution.

A ce titre, SUEZ perçoit une rémunération correspondant aux prestations et frais de Maîtrise d'Œuvre (architecte et Bureaux d'Etudes) et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée (Bureaux de contrôles, coordination des travaux, frais administratifs, ...), ainsi que la fourniture et l'installation des équipements et logiciels.

Cette rémunération de 16,7% est incluse dans les montants présentés ci-dessus.

Le préfinancement des études, équipements et travaux est assuré par SUEZ qui facturera 78 873€ HT à KERVAL à la mise en service, planifiée au plus tard le 1er septembre 2022.

Les charges complémentaires de maintenance (1 680 €HT) seront ajoutées à la partie fixe « Exploitation » de la redevance perçue par SUEZ, pour chaque année du marché.

Le nouveau montant de la Part Fixe du marché est de 876 191,66 € HT SUEZ garantissant une date de mise en service industriel des nouveaux équipements et logiciels au plus tard le 1^{er} septembre 2022.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 juin 2022 a validé l'offre présentée ci-dessus.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité,

- ➡ **VALIDE** l'avenant N°4 afférent au marché d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères et de valorisation énergétique de PLANGUENOUAL
- ➡ **AUTORISE** le Président sans autre délibération, à signer toutes les pièces relatives à cet avenant.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 15 JUIN 2022

Le Président



Rémy MOULIN

COMITÉ SYNDICAL N°4/2022

LE 15 JUIN 2022

Envoyé en préfecture le 22/06/2022

Reçu en préfecture le 22/06/2022

Affiché le 23/06/2022

ID : 022-200043677-20220615-D638-DE

Convocation du 03 JUIN 2022

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-deux le quinze juin à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à SAINT-BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	19	19
Membres suppléants	4	4
Procuration		0
	23	23

A partir de la délibération n° 637 - 19 membres présents

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Pascale GALLERNE

MEMBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLÉANTS
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANCE OU PROCURATION
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon		Annie ROBERT
	THOMAS	Gilles		Michel Hesry
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	*	
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric		Anne-Gaud MILLORIT
	HERCOUET	Philippe	*	
	BARBO	Jean-Luc		
	ALLAIN	Jérémy		
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel		
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		Laurence MAHE
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal	*	
	LE NOANE	Gaël		
	RAOULT	Roland		
	LAPORTE	Pascal	*	
	GENIN	Chloé		
	LE BUHAN	Didier	*	
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
	QUELEN	Marcel	*	
DINAN AGGLOMERATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	